



PRÉFET DE LA SAVOIE



**Direction Départementale  
des Territoires**

Service Sécurité Risques

Unité Risques

Affaire suivie par :  
Magali DUPONT

Tél. 04.79.71.72.82

Courriel : magali.dupont  
@savoie.gouv.fr

Référence :  
17/R55

Chambéry, le 31 MARS 2017

Le chef du service Sécurité et Risques

à

Mesdames et Messieurs les Maires de Savoie

- Objet : Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de la Savoie
- P.J. : - arrêté préfectoral cadre du 15 novembre 2016  
- arrêté préfectoral du 22 décembre 2016 relatif à votre commune  
- fiche communale relative à votre commune

Les arrêtés préfectoraux relatifs à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs dans le département de la Savoie ont fait l'objet d'une mise à jour en fin d'année 2016.

Aussi, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le nouvel arrêté préfectoral cadre du 15 novembre 2016, l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2016 relatif à votre commune, ainsi que la fiche communale relative à votre commune. La cartographie est quant à elle consultable sur le site internet des services de l'État en Savoie : [www.savoie.pref.gouv.fr](http://www.savoie.pref.gouv.fr)

Ces documents devront être tenus à la disposition du public en mairie ; ils sont également consultables sur le site internet des services de l'État en Savoie.

Ces arrêtés devront être affichés en mairie ; l'accomplissement de cette publicité incombe aux maires.

Je vous en souhaite bonne réception.

Le chef du service Sécurité Risques,

Philippe QUEMART